

Une croissance illimitée dans un monde fini, telle notre planète, est impossible à tenir sur le long terme

INTRODUCTION / CONTEXTE

Les **achats publics**, compte tenu du poids économique considérable de leur commande, sont un moyen de permettre à l'Etat d'assumer son engagement en faveur du Développement Durable (DD).

Le **code des marchés publics** impose aux acheteurs publics de tenir compte des objectifs de DD dès la détermination des besoins à satisfaire. La notion de développement durable fait ainsi partie intégrante des **manuels de certifications V2010 et V2014**.

Les **produits de santé** sont concernés par l'objectif de promotion du DD, en témoigne le Guide pour des Achats Durables appliqués aux produits de santé publié en 2013.



OBJECTIFS

1 → **ANALYSER LES RÉPONSES** des fournisseurs par rapport aux notions de DD dans le cadre des 2 premiers appels d'offre (AO14/1 et AO14/2) de dispositifs médicaux (DM) de l'année 2014 afin d'intégrer ultérieurement un critère DD dans les achats hospitaliers.

2 → **MODÉLISER UN « CRITÈRE DD » ET LE PONDÉRER** pour évaluer son impact sur le choix final du fournisseur des différents lots

MATERIEL ET METHODE

Schéma de l'étude

Monocentrique (CHRU, CAMSP*) – Descriptive – Prospective

1 → **Analyse de la réponse des fournisseurs (AO14/1 et AO14/2)**

- Analyse des réponses des fournisseurs à **3 questions (liées au DD)**

Issues de la fiche de renseignement fournisseur du dossier de consultation.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FOURNISSEURS
CAMSP (CHRU Besançon)
APPEL D'OFFRES OUVERT AO14/1
A REMPLIR IMPERATIVEMENT
Nom du fournisseur :

2. Critère environnemental :

- Avez-vous rédigé une charte portant sur la protection environnementale ?
OUI NON

Si oui, joindre une copie

- Avez-vous l'écolabel iso 14001 ou équivalent (Système Management de l'Environnement)?
OUI NON

Si oui, joindre une copie

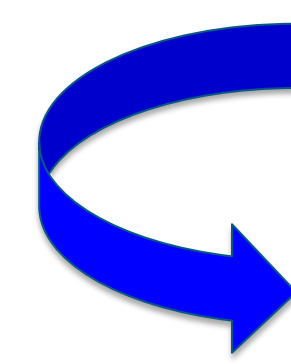
- Avez-vous mis en place un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ?
OUI NON

Si oui, joindre attestation, certification norme OHDAD 18001 ou équivalente.

- Analyse de **l'engagement des fournisseurs dans une démarche de dématérialisation** = Réponses aux appels d'offre ou transmission des commandes dématérialisées : OUI / NON . Si au moins 1 « OUI », le fournisseur est considéré comme étant engagé dans une démarche de dématérialisation.

2 → **Mesure de l'impact potentiel d'un critère « DD » (AO14/1)**

ACTUELLEMENT : jugement des offres lot par lot selon des critères d'attribution : **2 critères (= 2 notes /20) => Prix (P) et qualité (Q)**



$$30P + 70Q = \text{Note globale (/20)}$$

AJOUT DU CRITÈRE DD → 3 MODÉLISATIONS

1. note pour le critère DD (/20) 2. **pondération du critère DD à 1%, 5% et 10%**

1. Ajout d'une note pour le critère DD (/20)

Selon la réponse des fournisseurs aux 3 questions de la **fiche de renseignement fournisseur** (15 points) **ET** selon leur **engagement dans une démarche de dématérialisation** (5 points).

Cotation : 5 points par question positive en faveur de l'engagement du fournisseur dans une démarche de DD (note/20). Pas de note intermédiaire => 0, 5, 10, 15 ou 20.

2. Pondération et intégration du critère DD dans la note globale

$$\left. \begin{array}{l} 30P + 69Q + 1DD \\ 30P + 65Q + 5DD \\ 30P + 60Q + 10DD \end{array} \right\} \text{Note globale (/20)}$$

* Centrale d'Approvisionnement en Matériel Stérile et Pansement

RESULTATS

1 → **153 fournisseurs ont répondu aux AO14/1 et AO14/2 comprenant 444 lots**

QUESTION 1 : AVEZ-VOUS RÉDIGÉ UNE **CHARTRE** PORTANT SUR LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ? **NON → 56%**

QUESTION 2 : AVEZ-VOUS L'**ÉCOLABEL** ISO 14001 OU ÉQUIVALENT ? **NON → 76%**

QUESTION 3 : AVEZ-VOUS MIS EN PLACE UN **SYSTÈME DE GESTION** DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ? **NON → 73%**

DÉMATÉRIALISATION DES PLIS D'APPELS D'OFFRES **OUI → 47%**, DES COMMANDES **OUI → 52 %** LES DEUX **OUI → 29%**

2 → **146 fournisseurs ont répondu à l'AO14/1 comprenant 381 lots**

Impact de l'Intégration du critère « DD » sur la note globale de chaque fournisseur pour chaque lot répondu

→ Nombre de lots dont le fournisseur retenu aurait changé après ajout du critère DD :

Pondération du critère « DD » dans la note globale	Nombre de lots où le choix du fournisseur aurait été modifié n(%)
1%	1(0,3)
5%	6(1,6)
10%	10(2,6)

DISCUSSION / CONCLUSION

Cette étude porte sur 2 piliers majeurs du DD : le **pilier ENVIRONMENTAL** et le **pilier SOCIAL**. Les résultats sont très mitigés et témoignent de la marge de progression considérable des fournisseurs concernant leur l'engagement dans une démarche de DD.

Néanmoins, du point de vue pharmaceutique:

→ L'évaluation équitable de l'engagement des fournisseurs dans une démarche de DD est délicate car qualitative donc subjective.

→ Le choix des DM techniques étant opératoire dépendant, contraint par des référentiels et des études cliniques, il conviendra de trouver le bon équilibre entre la pratique et l'introduction d'un critère DD devenu réglementaire.